Aperçu du Programme de stages dans le domaine de l'exportation

Le Programme de stages dans le domaine de l'exportation vise à offrir aux diplômés des universités et des collèges du Nouveau-Brunswick les possibilités d'emploi. En même temps, il cherche à renforcer le résultat des exportations de la province en encourageant les PME à faire et à développer les activités d'exportation. Les entreprises sélectionnées engageront un diplômé pendant une (1) année et recevront du soutien financier substantiel grâce au Programme de Venn.

Il y a dix places disponibles au Programme pour les diplômés récents et les entreprises au Nouveau-Brunswick. Le salaire minimum du stagiaire est 40 000 $. Les entreprises payeront au moins 25 % (10 000 $) du salaire, et recevront une contribution maximale de 75 % (30 000 $) du Programme, grâce au soutien de l'APECA et du Nouveau-Brunswick. Toute charge sociale de l'employeur sera à ses frais.

Les entreprises exportatrices au Nouveau-Brunswick, ou celles qui sont prêtes à exporter, peuvent présenter une demande. Les diplômés sélectionnés auront obtenu leur diplôme au cours des trois dernières années d'un établissement postsecondaire reconnu et habiteront au Nouveau-Brunswick lors du Programme. Les entreprises participantes doivent faire en sorte que le contrat de travail commence au plus tard le 1er septembre 2019.

Si vous participez au Programme, vous aurez accès à une séance de formation en groupe offerte par Venn dans le domaine du développement du commerce international. De plus, les stagiaires auront une allocation de formation de 1 000 $ au maximum pour les dépenses liées aux ateliers/séminaires/cours éducatifs afin d'améliorer leurs compétences dans ce domaine.

La sélection des entreprises se fait parmi un grand nombre de candidats. Les entreprises participantes qui sont acceptées dans le Programme :

- seront engagées à intégrer l'exportation ou les services du soutien au commerce dans leur stratégie d'entreprise;
- montreront qu'elles sont en mesure de donner au stagiaire toutes les ressources nécessaires pour son développement de carrière;
- montreront l'engagement, le désir et les moyens de mettre en œuvre une stratégie d'exportation;
- auront généré des revenus de 500 000 $ ou plus au cours des 12 derniers mois.

Les entreprises sélectionnées seront tenues de verser des frais de participation non remboursables de 1 000 $ à Venn avant l'engagement du stagiaire.

Vous pouvez présenter une demande entre le 1er avril 2019 et le 30 mai 2019. Les entreprises seront sélectionnées d'ici le 15 juin 2019. Les stagiaires doivent commencer à travailler au plus tard le 1er septembre 2019.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Barbara Ells
Directrice de l'exploitation, Venn Innovation
barb@venninnovation.com
506 857-4996

venn
Empowering Innovation
Activer l'innovation

Activer l'innovation

Programme de stages dans le domaine de l'exportation

Qualifications du stagiaire

Le Programme de stages dans le domaine de l'exportation vous aidera financièrement à embaucher un nouveau diplômé postsecondaire au Nouveau-Brunswick.

Venn Innovation vous soutiendra lors de la mise en œuvre, du déroulement et de l'évaluation du Programme. Des membres de l'équipe de Venn seront disponibles aux stagiaires et aux entreprises participantes en tant que mentors et conseillers. Ils vous guideront et vous aideront dans l'élaboration de vos objectifs commerciaux. Vous trouverez ci-dessous les qualifications requises, les devoirs attendus et les responsabilités de la part du stagiaire.

Le stagiaire :

i. aura obtenu un diplôme en commerce (en administration des affaires, en économie, en marketing, etc.) d'un établissement postsecondaire que Venn et les entreprises participantes jugeront acceptable;

ii. sera résident du Nouveau-Brunswick lors du programme;

iii. sera légalement autorisé à travailler au Canada;

iv. participera au développement et/ou à l'exécution d'un plan de stratégie et d'action d'exportation avec l'entreprise nouveau-brunswickoise;

v. aura obtenu son diplôme au cours des trois dernières années;

vi. participera aux activités, comme faire une étude du marché et/ou du secteur; assister aux salons professionnels internationaux et/ou aux missions commerciales internationales; trouver des clients potentiels et faire des suivis avec eux; trouver des possibilités de nouveaux produits; suggérer des changements aux produits offerts pour mieux répondre aux besoins du marché, etc.;

vii. communiquera d'une façon formelle ses rapports de progrès aux membres de Venn et de l'entreprise.